

Le mini-stage de découverte professionnelle c'est :

- Entre 1 et 5 jours en entreprise
- Pendant les vacances scolaires pour les collégiens et lycéens
- En dehors du contrôle de connaissances pour les étudiants
- De l'observation et de la découverte pour mieux appréhender les prérequis, les activités et la réalité d'un métier ;
- La possibilité :
 - o de confirmer son choix d'orientation ou de réorientation dans un secteur d'activité
 - o d'établir un premier lien avec un employeur avant la signature d'un contrat en apprentissage
 - o de valider son projet professionnel

Quelques conseils pour :

- ❖ **Trouver une entreprise d'accueil pour mieux construire son projet d'orientation professionnelle**
- ❖ **Préparer sa candidature et valoriser ses motivations**

Je recherche une entreprise d'accueil :

- Privilégier la rencontre directe avec l'employeur pour lui proposer sa candidature plutôt qu'un simple envoi de courrier, lorsque c'est possible ;
- Penser à activer son réseau relationnel : ne pas hésiter à solliciter ses amis et sa famille
- Multiplier les contacts en cas de réponse négative : profiter de chaque échange pour améliorer sa présentation orale

Je prépare mon entretien avec l'entreprise

- Préparer sa demande pour être sûr d'être clair et précis (dates du stage, durée, métier recherché)

Lors de la rencontre avec l'employeur :

- Soigner sa présentation et venir avec la convention de stage à renseigner
- Expliquer ses motivations : découvrir le métier, découvrir une activité professionnelle, découvrir les conditions d'exercice du métier, valider son projet professionnel, se préparer à la recherche d'une entreprise pour une formation en apprentissage...

Pensez-y ! Le stage, c'est l'occasion :

- De questionner son tuteur et les collaborateurs de l'entreprise sur leur parcours professionnel et leur formation
- De s'interroger sur les qualités requises pour exercer une profession
- D'appréhender le rythme de travail et les responsabilités associées